



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
14.08.2019 Bulletin 2019/33

(51) Int Cl.:
A47H 5/032^(2006.01) A47H 1/04^(2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **19155133.2**

(22) Date de dépôt: **01.02.2019**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
KH MA MD TN

(71) Demandeur: **RIDORAIL**
10190 Estissac (FR)

(72) Inventeurs:
• **FERLOTTI, Jean-Luc**
10190 PAISY-COSDON (FR)
• **COLMEZ, Thierry**
10440 LA RIVIERE DE CORPS (FR)

(30) Priorité: **12.02.2018 FR 1851157**

(74) Mandataire: **Cabinet Bleger-Rhein-Poupon**
4a rue de l'Industrie
67450 Mundolsheim (FR)

(54) **DISPOSITIF DE TRINGLE À RIDEAU À CORDON DE MANOEUVRE**

(57) Dispositif de tringle à rideau (1) constitué d'un profilé (3) de section en U comprenant un fond (31), deux côtés latéraux (32), et une ouverture (33), ladite ouverture étant destinée à être dirigée vers le plafond, ledit dispositif de tringle à rideau comprenant en outre un cordon de manoeuvre (2) et un chariot conducteur liés l'un à l'autre, ledit chariot conducteur étant mobile en déplacement au sein dudit profilé en U sous une force de traction dudit cordon de manoeuvre, une des portions d'ex-

trémité dudit profilé est équipée d'un moyen de renvoi d'angle, tandis qu'une autre portion dudit profilé est munie de moyens de sortie du cordon de manoeuvre en dehors dudit profilé.

Ce dispositif est caractérisé en ce que lesdits moyens de sortie comportent des moyens d'extraction dudit cordon de manoeuvre destinés à le conduire en dehors dudit profilé en U par ladite ouverture, en passant au-dessus de l'un ou de deux desdits côtés latéraux.

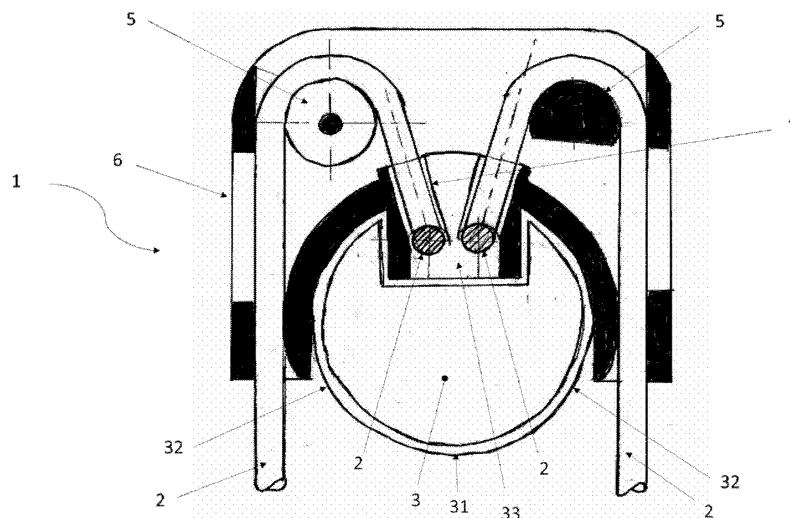


Figure unique

Description

[0001] La présente invention entre dans le domaine des dispositifs de tringle à rideau, en particulier des tringles à rideaux à cordon de manoeuvre.

[0002] Un tel dispositif trouvera une application particulière dans le domaine des tringles à rideaux, notamment rideaux de fenêtre, rideaux de douche ou encore rideaux de penderie.

[0003] De manière connue, il existe de nombreux systèmes de tringles à rideaux à cordon de manoeuvre.

[0004] Ces systèmes de tringles à rideaux à cordon de manoeuvre connus présentent, à chacune de leurs extrémités fermées, un embout amovible permettant le guidage du cordon à l'intérieur de la tringle. En général, ces embouts présentent une chape ouverte sur l'une de ses faces. A l'intérieur, entre les deux parois opposées de ces chapes sont montées des poulies qui reçoivent le cordon. Ces poulies, montées en libre rotation à l'intérieur de ladite chape, assurent le retour et la descente du cordon au travers d'une ouverture réalisée dans l'embout et dirigée vers le sol.

[0005] Le document FR2991565 A1 divulgue notamment une tringle à rideau à cordon de manoeuvre présentant à chacune de ces extrémités un moyen de sortie du cordon de type embout intégrant une poulie de renvoi du cordon vers le bas. Ces embouts sont manufacturés en plus du profilé de la tringle. Ces embouts doivent se placer en vis-à-vis d'une ouverture, sur la face inférieure, positionnés à l'extrémité du profilé de la tringle de sorte à permettre la sortie du cordon vers le sol.

[0006] Ces systèmes de tringles connus présentent plusieurs inconvénients.

[0007] En particulier, un perçage d'une des faces de la tringle est nécessaire pour la sortie du cordon. Ce perçage devant être en extrémité de ladite tringle, il est nécessaire d'ajuster la position du perçage sur l'extrémité, spécifiquement à la longueur de la tringle. Ainsi, il n'est pas possible de manufacturer en série des tringles et d'adapter par la suite la longueur de la tringle sur mesure sans devoir à nouveau percer l'extrémité à l'endroit désiré. En outre, dans ces systèmes, l'ajout d'un embout est indispensable au fonctionnement de la tringle, puisque l'embout contient les poulies de déplacement du cordon. Dans cet exemple, il est nécessaire de manufacturer un embout, spécifique aux dimensions du profilé de la tringle, qui puisse se positionner à un endroit précis pour pouvoir se retrouver en vis-à-vis de l'ouverture de sortie du cordon. Dans ces dispositifs, il est nécessaire que le perçage de l'extrémité de ladite tringle concorde avec les dimensions de l'embout et la place qu'il occupe dans le profilé.

[0008] En conséquence, il faut une chaîne de production spécifique de profilés de tringles à rideau, d'une certaine longueur, dont le perçage correspond à chaque type de dimension d'embout.

[0009] Ceci complique l'industrialisation de masse.

[0010] En effet, pour la production industrielle, notam-

ment par extrusion, de plusieurs tringles de longueurs différentes, il est nécessaire d'enregistrer de nouveaux paramètres de découpe et de perçage en extrémité de la tringle, en fonction de la longueur du profilé désirée et du type d'embout associé.

[0011] La présente invention a pour objectif de trouver une alternative simple aux tringles à rideaux à cordon de manoeuvre existants qui soit notamment ajustable et adaptable à tout type de longueurs sans avoir besoin de changer la chaîne de production en usine.

[0012] La présente invention a pour but de pallier les inconvénients de l'état de la technique, en proposant un dispositif de tringle à rideaux, présentant particulièrement un cordon de manoeuvre, constituée d'un profilé de section en U comprenant un fond, deux côtés latéraux, et une ouverture, ladite ouverture étant destinée à être dirigée vers le plafond, ledit dispositif de tringle à rideau comprenant en outre un cordon de manoeuvre et un chariot conducteur liés l'un à l'autre, ledit chariot conducteur étant mobile en déplacement au sein dudit profilé en U sous une force de traction dudit cordon de manoeuvre, une des portions d'extrémité dudit profilé étant équipée d'un moyen de renvoi d'angle, tandis qu'une autre portion dudit profilé est munie de moyens de sortie du cordon de manoeuvre en dehors dudit profilé.

[0013] Selon un mode de réalisation particulier de l'invention, ladite autre portion dudit profilé munie de moyens de sortie du cordon de manoeuvre en dehors dudit profilé consiste en la portion d'extrémité dudit profilé opposée à celle contenant ledit moyen de renvoi d'angle.

[0014] De manière spécifique à l'invention, lesdits moyens de sortie comportent des moyens d'extraction dudit cordon de manoeuvre destinés à le conduire en dehors dudit profilé en U par ladite ouverture dirigée vers le plafond, en passant au-dessus de l'un ou de deux desdits côtés latéraux dudit profilé en U.

[0015] Ainsi, ladite tringle, notamment ledit profilé de section en U ne présente pas de perçage, dirigé vers le sol à l'une de ses extrémités pour pouvoir sortir ledit cordon de manoeuvre en direction du sol. Grâce à l'invention, on peut donc avantageusement usiner des profilés en U de longueur variable sans avoir besoin de modifier la chaîne de production pour positionner le perçage permettant, dans l'art antérieur, la sortie du cordon vers le sol. Grâce aux moyens d'extraction spécifiques, il est possible d'avoir une tringle de n'importe quelle longueur, puisque l'on a un profilé exempt de perçage permettant une sortie du cordon de manoeuvre vers le sol.

[0016] De plus, selon d'autres caractéristiques de l'invention :

- les moyens d'extraction comportent au moins un conduit de renvoi dudit cordon de manoeuvre menant en dehors du profilé en U et passant au-dessus d'un desdits deux côtés latéraux,
- ledit au moins un conduit de renvoi est associé à un moyen de guidage dudit cordon de manoeuvre vers le sol, ledit moyen de guidage étant fixe ou mobile.

[0017] Ainsi, selon la présente invention, sans aucun perçage, il est possible de faire sortir le cordon de manoeuvre de la tringle sans devoir en percer le fond. Dans la production en série des profilés pour tringle à rideau, on gagne une étape donc on diminue les coûts de production.

[0018] Selon un autre mode de réalisation particulier, lesdits moyens d'extraction comportent en remplacement du conduit de renvoi, une goulotte de renvoi dudit cordon de manoeuvre.

[0019] Selon un mode de réalisation préférentielle de la tringle de l'invention, les moyens d'extraction consistent en deux conduits de renvoi dudit cordon de manoeuvre, chaque conduit de renvoi passant au-dessus d'un des deux côtés du profilé en U et étant associé à un moyen de guidage, de sorte à diriger ledit cordon de manoeuvre vers le sol.

[0020] Selon un premier mode de réalisation de l'invention, les deux conduits de renvoi dudit cordon de manoeuvre passent tous les deux au-dessus du même côté, de sorte que ledit cordon de manoeuvre n'est accessible que d'un seul et unique côté dudit profilé en U.

[0021] Selon un second mode de réalisation de l'invention, les deux conduits de renvoi dudit cordon de manoeuvre passent sur deux côtés différents dudit profilé en U, de sorte que ledit cordon de manoeuvre sort de l'ouverture du profilé en U de part et d'autre.

[0022] Selon un mode de réalisation préféré, lesdits moyens d'extraction sont configurés dans un embout adaptable à l'extrémité dudit profilé en U.

[0023] Ainsi, selon l'invention, le conduit de renvoi et les moyens de guidage font partie intégrante d'un embout qui va venir s'adapter spécifiquement à l'extrémité dudit profilé en U dont le fond ne présente pas de perçage. Qu'importe la longueur de la tringle, c'est-à-dire du profilé en U. En clippant l'embout sur l'extrémité, il sera possible de sortir le cordon du profilé pour le rendre accessible à un utilisateur afin qu'il puisse déplacer le rideau par un mouvement de va et vient du cordon.

[0024] Selon une autre caractéristique de l'invention, ledit moyen de renvoi d'angle ou ledit moyen de guidage dudit cordon de manoeuvre consiste en une poulie.

[0025] La poulie a pour effet de diriger le déplacement dudit cordon de manoeuvre.

[0026] Selon d'autres caractéristiques de l'invention :

- ledit chariot conducteur est mobile le long des côtés latéraux dudit profilé en U au travers de glisseurs coulissant dans un rail,
- ledit chariot conducteur et/ou lesdits glisseurs comportent des moyens d'accrochage dudit rideau, par exemple de type oeillet.

[0027] Ainsi, en tirant sur le cordon de manoeuvre, l'opérateur va pouvoir déplacer le chariot conducteur, c'est-à-dire les oeillets le long de la tringle pour déplacer le rideau.

[0028] D'autres caractéristiques et avantages de l'in-

vention ressortiront de la description détaillée qui va suivre des modes de réalisation non limitatifs de l'invention, en référence à la figure annexée, dans laquelle :

- 5 - la figure 1 représente schématiquement une vue en coupe de la tringle de l'invention comprenant un embout comportant les moyens d'extraction du cordon de manoeuvre.

10 **[0029]** La présente invention concerne une tringle à rideau 1 à cordon de manoeuvre 2, ladite tringle 1 étant destinée à être fixée soit contre une paroi ou entre deux parois en vis-à-vis.

15 **[0030]** Avantagement, lesdites parois consistent en un mur, des rebords de fenêtre, des parois de douches ou encore un dressing de rangement.

[0031] Ladite tringle 1 est constituée d'un profilé 3 de section en U comprenant un fond 31 et deux côtés latéraux 32 tels que visibles sur la figure 1.

20 **[0032]** L'ouverture 33 dudit profilé 3, c'est-à-dire de ladite tringle 1 est dirigée vers le plafond en direction du haut, de sorte que le fond 31 soit en direction du sol.

[0033] De manière usuelle, ledit cordon de manoeuvre 2 est lié à un chariot conducteur mobile en déplacement au sein dudit profilé 3 en U sous une force de traction dudit cordon 2.

25 **[0034]** De la même manière que dans l'art antérieur, une des portions d'extrémité dudit profilé 3 est équipée d'un moyen de renvoi d'angle, tandis qu'une autre portion dudit profilé est munie de moyens de sortie du cordon de manoeuvre 2 en dehors dudit profilé 3.

30 **[0035]** Par exemple, ledit moyen de renvoi d'angle consiste en une poulie fixée à l'intérieur du profilé 3 en U, de sorte à ce qu'un opérateur puis agir en traction sur ledit cordon 2 en tirant à l'une ou l'autre de ses extrémités.

35 **[0036]** De manière spécifique à l'invention, et afin d'éviter un perçage du profilé 3, lesdits moyens de sortie comportent des moyens d'extraction dudit cordon de manoeuvre 2 destinés à le conduire en dehors dudit profilé en U 3 par ladite ouverture 33, en passant au-dessus de l'un ou desdits deux côtés latéraux 32.

40 **[0037]** Selon un mode de réalisation visible sur la figure 1, les moyens d'extraction comportent au moins un conduit de renvoi 4 dudit cordon de manoeuvre 2 menant en dehors du profilé en U 3 et passant au-dessus d'un desdits deux côtés latéraux 32.

45 **[0038]** Lesdits conduits de renvoi 4 en intégrant le cordon 2, permettent de le diriger dans une certaine direction en dehors du profilé 3 pour le rendre accessible à l'utilisateur qui doit agir dessus pour ouvrir ou fermer le rideau.

50 **[0039]** Selon un autre mode de réalisation particulier de l'invention, visible sur la figure 1, la tringle 1 comporte deux conduits de renvoi 4 passant chacun par un des deux côtés 32 dudit profilé 3, de manière en renvoyer le cordon de manoeuvre 2 de part et d'autre de l'ouverture 33 de la tringle 1.

[0040] Selon un autre mode de réalisation, la tringle 1 comporte deux conduits de renvoi 4 passant au-dessus

d'un seul des deux côtés 32 du profilé 3, de manière à renvoyer le cordon 2 d'un seul côté 32.

[0041] Selon un mode de réalisation alternatif de l'invention, ledit conduit de renvoi 4 peut être remplacé par une goulotte internalisant également ledit cordon 2 de manière à le guider en dehors du profilé 3.

[0042] Plus spécifiquement, selon l'invention, ledit conduit de renvoi 4, intégrant ledit cordon 2, est associé à un moyen de guidage 5 dudit cordon de manoeuvre 2 vers le sol, ledit moyen de guidage 5 étant fixe ou mobile par exemple de type poulie.

[0043] Avantagement, ledit moyen de guidage 5 dudit cordon de manoeuvre 2 consiste en une poulie permettant de guider le cordon 2 au travers de l'ouverture 33 pour le diriger en dehors du profilé 3 vers le sol, afin qu'un opérateur puisse le manoeuvrer pour déplacer le rideau le long de la tringle 1.

[0044] Dans le mode de réalisation de la figure 1, les moyens d'extraction consistent en deux conduits de renvoi 4 dudit cordon de manoeuvre 2, chaque conduit de renvoi 4 passant au-dessus d'un des deux côtés 32 du profilé 3 en U et étant associé à un moyen de guidage 5, de sorte à diriger ledit cordon de manoeuvre 2 vers le sol.

[0045] De préférence, lesdits moyens d'extraction sont configurés dans un embout 6 adaptable à l'extrémité dudit profilé 3 en U.

[0046] Ainsi, l'embout 6 est configuré pour venir couvrir l'extrémité d'une tringle 1 et guider le cordon de manoeuvre 2 en dehors du profilé 3. Ainsi, l'utilisation de cet embout 6 est un moyen universel pour sortir le cordon de manoeuvre 2 du profilé 3 de la tringle 1 et le rendre accessible à un opérateur sans qu'il soit nécessaire de percer l'une des faces de la tringle 1.

[0047] Avantagement, afin de manoeuvrer le cordon 2, ledit chariot conducteur est mobile le long des côtés latéraux 32 dudit profilé 3 en U au travers de glisseurs coulissant dans un rail.

[0048] Plus spécifiquement, ledit chariot conducteur et/ou lesdits glisseurs comportent des moyens d'accrochage dudit rideau notamment de type oeillet de manière à soutenir le rideau.

[0049] Ainsi, la tringle 1 de l'invention, contrairement aux tringles existantes, ne nécessite pas une production spécifique pour percer spécialement le profilé à un endroit précis afin que l'opérateur accède au cordon de manoeuvre 2. En conséquence, il en résulte un gain économique et la possibilité de fabriquer des tringles sur mesure avec des longueurs spécifiques. En effet, l'embout et les moyens d'extraction étant universelle, il est possible de les adapter sur n'importe quel type de tringle, peu importe leur longueur.

Revendications

1. Dispositif de tringle à rideau (1) constitué d'un profilé (3) de section en U comprenant un fond (31), deux

côtés latéraux (32), et une ouverture (33), ladite ouverture (33) étant destinée à être dirigée vers le plafond, ledit dispositif de tringle à rideau comprenant en outre un cordon de manoeuvre (2) et un chariot conducteur liés l'un à l'autre, ledit chariot conducteur étant mobile en déplacement au sein dudit profilé (3) en U sous une force de traction dudit cordon de manoeuvre (2), une des portions d'extrémité dudit profilé (3) est équipée d'un moyen de renvoi d'angle, tandis qu'une autre portion dudit profilé (3) est munie de moyens de sortie du cordon de manoeuvre (2) en dehors dudit profilé (3), **caractérisée en ce que** :

- lesdits moyens de sortie comportent des moyens d'extraction dudit cordon de manoeuvre (2) destinés à le conduire en dehors dudit profilé (3) en U par ladite ouverture (33), en passant au-dessus de l'un ou de deux desdits côtés latéraux (32).

2. Dispositif de tringle à rideau (1), selon la revendication précédente, **caractérisée en ce que** les moyens d'extraction comportent au moins un conduit de renvoi (4) dudit cordon de manoeuvre (2) menant en dehors du profilé (3) en U et passant au-dessus d'un desdits deux côtés latéraux (32).

3. Dispositif de Tringle à rideau (1), selon la revendication précédente, **caractérisée en ce que** ledit au moins un conduit de renvoi (4) est associé à un moyen de guidage (5) dudit cordon de manoeuvre (2) vers le sol, ledit moyen de guidage (5) étant fixe ou mobile.

4. Dispositif de Tringle à rideau (1), selon la revendication 1, **caractérisée en ce que** les moyens d'extraction consistent en deux conduits de renvoi (4) dudit cordon de manoeuvre (2), chaque conduit de renvoi (4) passant au-dessus d'un des deux côtés latéraux (32) du profilé (3) en U et étant associé à un moyen de guidage (5), de sorte à diriger ledit cordon de manoeuvre (2) vers le sol.

5. Dispositif de Tringle à rideau (1), selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisée en ce que** lesdits moyens d'extraction sont configurés dans un embout (6) adaptable à l'extrémité, dudit profilé (3) en U.

6. Dispositif de Tringle à rideau (1), selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisée en ce que** ledit moyen de renvoi d'angle ou ledit moyen de guidage (5) dudit cordon de manoeuvre (2) consiste en une poulie.

7. Dispositif de Tringle à rideau (1), selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractéri-**

sée en ce que ledit chariot conducteur est mobile le long des côtés latéraux (32) dudit profilé (3) en U au travers de glisseurs coulissant dans un rail.

8. Dispositif de Tringle à rideau (1), selon la revendication précédente, **caractérisée en ce que** ledit chariot conducteur et/ou lesdits glisseurs comportent des moyens d'accrochage dudit rideau. 5
9. Dispositif de Tringle à rideau (1), selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisée en ce que** ladite autre portion dudit profilé (3) munie de moyens de sortie du cordon de manoeuvre (2) en dehors dudit profilé (3) consiste en la portion d'extrémité dudit profilé (3) opposée à celle contenant ledit moyen de renvoi d'angle. 10 15

20

25

30

35

40

45

50

55

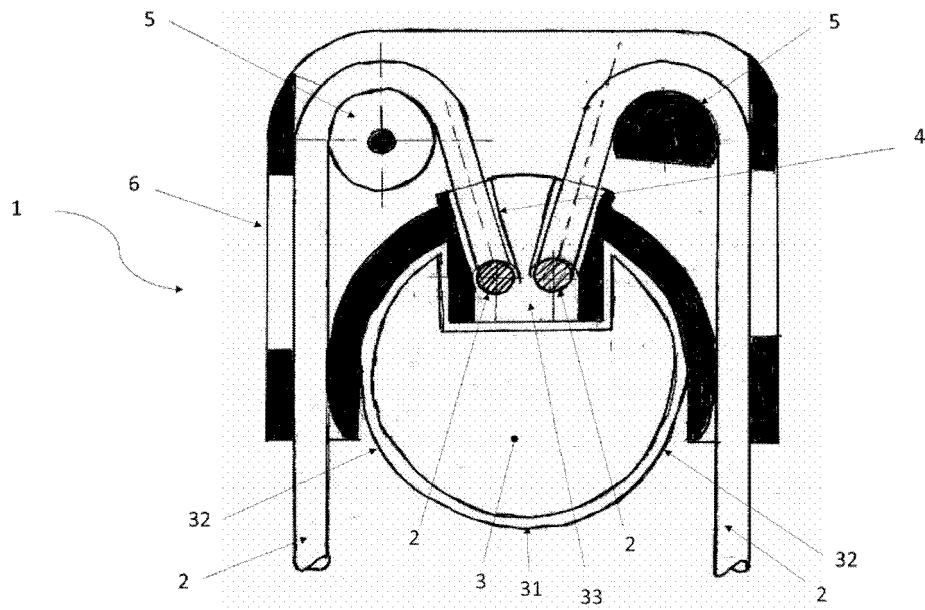


Figure unique



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 19 15 5133

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	GB 00394 A A.D. 1914 (HUETTEMEISTER ALBERT [DE]) 30 avril 1914 (1914-04-30) * le document en entier *	1-3	INV. A47H5/032 A47H1/04
X	FR 2 991 565 A1 (LENOUVEL HUGUES GERARD YVES GEORGES [FR]) 13 décembre 2013 (2013-12-13) * figure 1 *	1,2,5-9	
A	* page 3, ligne 3 - ligne 17 * * page 4, ligne 1 - ligne 6 * * page 4, ligne 21 - ligne 31 * * revendications 1,4,6,7 *	4	
A	FR 2 537 862 A1 (ROUSSEL [FR]) 22 juin 1984 (1984-06-22) * figures 2,5-7 *	1	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A47H
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
Munich		28 juin 2019	Tänzler, Ansgar
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03.82 (P04/C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 19 15 5133

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

28-06-2019

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
GB 191400394	A	30-04-1914	AUCUN	
FR 2991565	A1	13-12-2013	AUCUN	
FR 2537862	A1	22-06-1984	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- FR 2991565 A1 [0005]